



Conseil de sécurité

La situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne

New York, le 20 mai 2024

Déclaration de la Suisse lue par Pascale Baeriswyl
Représentante permanente de la Suisse

Merci, Monsieur le Président,

Et je voudrais aussi remercier chaleureusement le Coordonnateur Tor Wennesland et la Directrice d'OCHA Edem Wosornu de leurs présentations, qui soulignent encore, et encore, et encore, l'urgence de la situation.

La Suisse réitère son appel à un cessez-le-feu immédiat et à l'arrêt de l'opération militaire en cours à Rafah, à laquelle nous nous opposons. Les conséquences de cette opération pour une population civile en proie depuis plus de sept mois aux bombardements, aux déplacements répétés et à la famine, sont inacceptables. Cette population a aujourd'hui besoin d'assistance et non de nouvelles souffrances.

Depuis l'adoption de la résolution 1265 sur la protection des civils, il y a 25 ans, les résolutions de ce Conseil se sont succédées pour condamner et mettre fin aux attaques délibérées contre les civils, y compris les actes de terreur, les prises d'otage et les violences à caractère sexuel ou basées sur le genre.

Les actes de terreur et la prise d'otages perpétrés par le Hamas le 7 octobre en Israël – que la Suisse a fermement condamnés – ont violé l'ensemble de ces résolutions. Les récits des survivantes et survivants de ces attaques, notamment des otages, ainsi que leurs proches témoignent de la violence dont ils ont fait l'objet. Ces actes ont laissé chez eux une trace indélébile. La Suisse continue d'appeler à la libération immédiate et inconditionnelle des otages.

Depuis le 7 octobre, la Suisse a contribué activement à l'adoption de trois résolutions – 2712, 2720 et 2728. Ces résolutions ont toutes appelé à la protection des civils, notamment à travers : le ferme rejet des attaques délibérées contre les civils et les objets civils qui sont protégés par le droit international ; l'appel à la libération des otages ; le rappel de l'obligation de fournir aux organismes humanitaires un accès complet, sûr, rapide et sans entrave aux civils, y compris aux personnes déplacées ; ainsi que la réitération du devoir d'assurer la sécurité, la protection et la liberté de mouvement du personnel des organismes humanitaires, en particulier de l'ONU.

Force est de constater que ces exigences n'ont pas été mises en œuvre. La Suisse condamne le fait que les otages n'ont pas encore été libérés, que les hostilités continuent de faire de nombreuses victimes parmi les civils et de forcer le déplacement de centaines de milliers d'entre eux, dont de nombreux enfants, dans des conditions de détresse épouvantable.

La Suisse salue les efforts qui ont mené à la mise en place d'une option de fourniture d'aide humanitaire par voie maritime. Cependant, l'aide humanitaire entrant à Gaza reste largement insuffisante, comme l'a répété Madame Edem Wosornu aujourd'hui. Toutes les parties, y compris les Etats tiers, doivent s'acquitter de leurs obligations de fournir l'accès humanitaire dans l'ensemble de la bande de Gaza et par toutes les voies possibles.

Le décès récent d'un énième représentant de l'ONU – et j'aimerais présenter mes condoléances sincères à la famille – nous rappelle que le personnel humanitaire doit bénéficier de la protection et de la liberté de circulation nécessaire à l'accomplissement de ses tâches. Les obstacles à son travail sont un problème récurrent dans les conflits armés et la Suisse compte sur le soutien de tous les membres du Conseil sur le projet de résolution qu'elle a préparé à cet effet.

Monsieur le Président,

Cette tragédie n'a que trop duré.

La Suisse appelle à la mise en œuvre sans plus tarder des résolutions de ce Conseil, y compris les résolutions 2334, 2712, 2720 et surtout aussi 2728, qui sont contraignantes et exigent le respect du droit international, y compris du droit international humanitaire et des droits humains. La Suisse est préoccupée par d'éventuels crimes de guerre, rappelle la compétence de la Cour pénale internationale, prend acte du fait que la Cour cherche à obtenir des mandats d'arrêts contre certains individus, soutient pleinement la Cour et souligne l'importance de respecter son indépendance.

Puisse cette semaine spécialement dédiée à la protection des civils marquer une étape décisive vers la désescalade et un premier pas vers la mise en place d'une paix durable entre Israéliens et Palestiniens.

Nous réitérons notre soutien ferme à la solution négociée à deux États, Israël et Palestine, dont Gaza fait partie intégrante, et vivant côte à côte en paix et en sécurité à l'intérieur de frontières sûres et reconnues.

Je vous remercie.

UNOFFICIAL TRANSLATION

Thank you, Mr. President,

And my warmest thanks to Coordinator Tor Wennesland and OCHA's Director Edem Wosornu for their presentations, which again, and again, and again, underline the urgency of the situation.

Switzerland reiterates its call for an immediate ceasefire and a halt to the current military operation in Rafah, which we oppose. The consequences of this operation for a civilian population that has been prey to bombardments, repeated displacements and famine for over seven months are unacceptable. This population now needs assistance, not further suffering.

Since the adoption of Resolution 1265 on the protection of civilians, 25 years ago, this Council has adopted many resolutions to condemn and put an end to deliberate attacks against civilians, including acts of terror, hostage-taking and sexual and gender-based violence.

The acts of terror and hostage-taking perpetrated by Hamas on October 7 in Israel - which Switzerland strongly condemned - violated all these resolutions. The accounts of the survivors of these attacks, including the hostages, and their families, bear witness to the violence to which they were subjected. These acts have left an indelible mark on them. Switzerland continues to call for the immediate and unconditional release of the hostages.

Since October 7, Switzerland has actively contributed to the adoption of three resolutions - 2712, 2720 and 2728. These resolutions have all called for the protection of civilians, notably through: a firm rejection of deliberate attacks on civilians and civilian objects protected under international law; a call for the release of the hostages; a reminder of the obligation to provide humanitarian organizations with full, safe, rapid and unimpeded access to civilians, including displaced persons; and a reiteration of the duty to ensure the safety, protection and freedom of movement of the personnel of humanitarian organizations, in particular the UN.

It has to be said that these demands have not been implemented. Switzerland condemns the fact that the hostages have not yet been released, that hostilities continue to claim numerous civilian victims and to force hundreds of thousands of civilians, including many children, to flee their homes in appalling conditions of distress.

Switzerland welcomes the efforts that have led to the establishment of an option to deliver humanitarian aid by sea. However, as Mrs. Edem Wosornu reiterated today, humanitarian aid entering Gaza remains largely insufficient. All parties, including third-party states, must fulfill their obligations to provide humanitarian access throughout the Gaza Strip and by all possible means.

The recent death of yet another UN representative – and I would like to offer my sincere condolences to the family – reminds us that humanitarian personnel must enjoy the protection and freedom of movement necessary to carry out their tasks. Obstacles to their work are a recurring problem in armed conflicts, and Switzerland is counting on the support of all Council members for the draft resolution it has prepared to this effect.

Mr. President,

This tragedy has gone on far too long.

Switzerland calls for the implementation without further delay of the resolutions of this Council, including resolutions 2334, 2712, 2720 and especially 2728 as well, which are binding and demand respect for international law, including international humanitarian and human rights law. Switzerland is concerned about possible war crimes, recalls the jurisdiction of the International Criminal Court, takes note of the fact that the Court is seeking arrest warrants against certain individuals, fully supports the Court and stresses the importance of respecting its independence.

May this special week dedicated to the protection of civilians mark a decisive step towards deescalation and a first step towards the establishment of a lasting peace between Israelis and Palestinians. We reiterate our firm support for the negotiated two-state solution, with Israel and Palestine, of which Gaza is an integral part, living side by side in peace and security within secure and recognized borders.

Thank you for your attention.